La réforme 2008 du crédit impôt recherche : mode d'emploi

Luc Rousseau
Directeur général des entreprises
Gilles Bloch
Directeur général de la recherche et de l'innovation

Objectifs et points clefs du CIR

Des objectifs ambitieux

- Pérenniser et stimuler les dépenses de R & D de toutes les entreprises
- Accroître l'attractivité de la France en R & D
- Augmenter la capacité d'innovation et la compétitivité des entreprises

Les points clefs du nouveau CIR

- 30 % des dépenses jusqu'à 100 M€ et 5% au-delà (plus de plafond; 1ère année 50%, 2ème année 40%)
- Fin des crédits d'impôts négatifs (suppression de la part en accroissement)
- Sous-traitance à des labos publics compte double et atteint 60 %

Que faire de plus ?

- Entreprises satisfaites du nouveau CIR: 78% en moyenne, 80% des JEI (enquête d'opinion juillet 2008)
- Prospection des entreprises non CIR dans des secteurs choisis (retard de la France et secteurs à fort potentiel)
- Restitution immédiate en 2009 : une contribution à la relance industrielle

L'impact du CIR sur les entreprises : 1993-2007

- 1 € de CIR génère un peu plus de 1 € de dépenses de R&D supplémentaires à court terme et de 2 à 3 € à moyen terme
- Le CIR est fortement utilisé par les PME
- Entre 2004 et 2006, le nombre d'entreprises déclarantes a doublé,

Que faire de plus ?

- Renforcement de l'information et du conseil aux entreprises
- Travail avec les entreprises sur le périmètre des dépenses éligibles
- Evaluation : enquête auprès d'un large échantillon d'entreprises sur leur pratique du CIR (2008) et poursuite des évaluations d'impact